

Le Terrorisme Non Conventionnel : La Menace A Venir

Dr . Djouhri Smail

ENSSP – Alger

Introduction

Le terrorisme est aujourd'hui un phénomène qui constitue la préoccupation centrale en termes de sécurité et de défense et ses capacités de nuisance sont avérées et systématiquement intégrées dans les stratégies sécuritaires des Etats, y compris les grandes puissances de ce monde, d'où l'impératif de connaître et comprendre d'abord ce phénomène. Contrairement à une idée reçue, au demeurant très répandue, le terrorisme ne relève pas d'une construction stratégique, il s'apparente plutôt à une tactique, c'est-à-dire à des modes opératoires dont la combinaison en termes d'espace, de temps, d'intensité et de fréquence, frappent les esprits et provoquent des désordres dans les sociétés et des ruptures graves dans le fonctionnement de leurs institutions. En effet, le terrorisme est une praxis, autrement dit, un mode d'action et une façon d'opérer. Pour Jean Paul Charnay, il y a confusion entre stratégie et praxis en matière de terrorisme, c'est-à-dire entre l'action et le but ou la fin et les moyens. De cette ambiguïté fondamentale résulte l'amalgame à l'origine de la difficulté qu'éprouvent les Etats, même au sein de l'ONU, à s'accorder sur une définition consensuelle du terrorisme ⁽¹⁾.

Par ailleurs, le terrorisme généré notamment par l'extrémisme religieux vise la réalisation d'un projet idéologique totalitaire, contrairement aux organisations criminelles prédatrices de type parasitaire, qui ne cherchent que les gains matériels en veillant toutefois à conserver le système politico-social des Etats qu'elles ont préalablement parasité. L'intégrisme idéologique exprime ainsi un refus existentiel de la société et de ses valeurs fondatrices. Il dénie toute possibilité de dialogue et reste foncièrement non réceptif à tout signal de dissuasion. Il n'a d'autre fin que lui-même. Il s'agit naturellement de fins absolues, contenues dans un corpus théologique bien construit. Pour servir ce projet, il recourt à une violence illimitée, irrationnelle et sans cesse

renouvelable. Cela n'empêche pas que les deux entités (subversive et prédatrice) partagent les techniques terroristes comme moyens d'action ou leviers tactiques, car les groupes maffieux recourent aussi, quoique exceptionnellement, aux voitures piégées et parfois même aux attentats à l'explosif dans des lieux publics, induisant des dommages collatéraux préalablement acceptés, voire recherchés. Le terrorisme exploite cette proximité qui lui offre la possibilité d'ajouter à son potentiel de destruction, les capacités de mobilisation et de nuisance propres à des entités prédatrices et parasitaires de type criminel.

Toutefois, le terrorisme dans son acceptation tactique, ne constitue pas un dogme rigide, un schéma immuable, bien au contraire, il a toujours affiché un caractère dynamique et évolutif, cherchant constamment à s'adapter pour conserver, régénérer, voire démultiplier son potentiel de nuisance. L'analyse des modes d'action terroristes en Algérie, comme cas d'espèce, fait ressortir une courbe irrégulière truffée d'innovations et de ruptures qui témoignent du caractère volatile et changeant du terrorisme au regard des modes opératoires diversifiés auxquels il a eu recours. Dès lors, il serait suicidaire de porter un regard statique sur un phénomène dynamique par essence. Une telle vision tronquée fausserait gravement l'analyse et l'interprétation, et frapperait *in fine* d'obsolescence et d'anachronisme toutes les réponses et parades en matière de contre-terrorisme.

Pire, ignorer le caractère mutant du terrorisme exposerait la sécurité de la population à de graves menaces, dès lors que, par défaut d'anticipation, une fracture profonde remettra en question la dialectique entre « épée et bouclier », dans le sens où ce dernier accuse en permanence une longueur de retard par rapport à l'épée. La prévention d'un tel déséquilibre, porteur de graves dangers sécuritaires, suppose de comprendre d'abord la dynamique d'évolution du terrorisme et penser en amont les réponses appropriées pour enrayer la spirale de violence terroriste et dégrader précocement son potentiel de nuisance. Cela induit aussi d'en faire une bonne lecture des tendances d'évolution de ce phénomène pour anticiper les comportements et mieux définir les réponses. Il existe d'ailleurs un consensus chez les militaires et les civils pour dire qu'il est nécessaire de mettre en œuvre des changements significatifs dans la stratégie sécuritaire des pays pour la centrer sur l'atténuation de la surprise et la réduction des incertitudes ⁽²⁾.

Par conséquent, en matière de lutte antiterroriste, l'imprévision, l'imprévoyance et l'impréparation qui en découlent, expliquent en grande partie, la faillite et l'inanité des réponses redondantes et routinières aux problèmes tactiques variables posés par le terrorisme sur le terrain. Les schémas rigides et trop conservateurs en matière de lutte antiterroriste, procurent certes, le confort intellectuel propre aux habitudes, mais traduisent néanmoins une totale méprise du phénomène et débouchent fatalement sur l'inadéquation des réponses, elles même génératrices de surprises stratégiques.

La surprise stratégique n'est donc jamais si proche que lorsque certaines conditions sont réunies : masse de signaux faibles que des analystes, bridés par un mode de pensée prédéterminé et par une rationalité qui leur est propre, sont incapables d'intercepter et de comprendre, une impréparation morale des autorités politiques et militaires et des citoyens ; une rigidité de l'organisation nationale ; ces paramètres pouvant se combiner et conduire à un emballement paroxystique ⁽³⁾.

Dès lors, face au terrorisme, il faut apprendre à composer avec l'incertitude et prévoir des surprises stratégiques en tant qu'actes hostiles à caractère intentionnel peu ou mal anticipés, traduisant une rupture brusque des modes opératoires terroristes au niveau de l'intensité, de la gravité et de l'ampleur de destruction. «Là où il n'y a pas de sûreté stratégique, il y a surprise stratégique, c'est-à-dire possibilité pour l'ennemi de nous attaquer quand nous ne sommes pas en état de bien le recevoir» ⁽⁴⁾ et provoquer conséquemment des situations chaotiques brusques et inattendues.

A ce titre, une question centrale mérite d'être posée : le terrorisme, en tant que tactique, peut-il dans l'avenir proche s'orienter massivement vers la démultiplication de ses capacités de nuisance en recourant à des armes de destruction de masse ? L'hypothèse la plus grave, identifiée actuellement, est celle d'une attaque terroriste majeure sur le territoire national, en utilisant des armes non conventionnelles, de type nucléaire, radiologique, chimique ou biologique. Une mutation vers l'emploi des ADM serait-elle une hypothèse plausible ou relève t-elle du fantasme et de l'alarmisme infondés ? Une collusion terrorisme et armes de destruction massive va-t-elle induire une nouvelle combinaison stratégique qui transformera les modes opératoires des

terroristes et leur garantira le maximum d'efficacité? Si tel est le cas, quelles sont les mesures de prévention-anticipation, de réparation et de sanction requises pour neutraliser cette menace en amont afin de prévenir toute exacerbation dans l'usage indiscriminé de la violence?

Pour répondre à cette problématique, la présente contribution tente, en écartant les idées reçues sur ces questions, de dresser un panorama objectif de la réalité de la menace non atypique. L'objectif étant de faire ressortir «la proximité» de ces armes avec la rationalité terroriste qui cherche à optimiser les dommages physiques et psychologiques en minorant les moyens. Qui d'autres, en dehors des ADM, pourraient autoriser la concrétisation de cette rationalité effroyable?

Il s'agit donc d'un essai de compréhension d'un phénomène dans sa dynamique évolutive et mutante, en sondant la probabilité de sa reconversion d'une forme conventionnelle qui, au demeurant, se trouve en fin de cycle, vers une autre forme émergente à caractère non conventionnel, susceptible d'opter pour l'usage d'armes de destruction massive.

L'hyperterrorisme : stade suprême du terrorisme

Pour la mouvance terroriste en Algérie comme un peu partout dans le monde ⁽⁵⁾, le besoin de passer à une stratégie d'action différente est indéniable. Un faisceau d'indicateurs d'ordre structurel et conjoncturel pousse le terrorisme à migrer vers des modes d'actions inédits pour créer la surprise stratégique. L'interaction et la conjonction de ces paramètres vont projeter, à court terme, le terrorisme actuel vers une forme d'hyperterrorisme, stade suprême du terrorisme, qui se démarque de son prédécesseur par son caractère non conventionnel. Aussi, l'acte terroriste non conventionnel désigne toute entreprise aussi spectaculaire que meurtrière ayant pour but de nuire gravement à l'ordre public, par l'intimidation ou la terreur, par le fait d'introduire dans l'atmosphère, sur le sol, dans le sous-sol, dans les aliments ou les composants alimentaires ou dans les eaux, y compris celle de la mer territoriale, une substance de nature à mettre en péril la santé de l'homme, des animaux ou du milieu naturel ⁽⁶⁾.

Le passage vers ce type de terrorisme serait-il une hypothèse crédible ?

L'étude analytique des facteurs structurels et conjoncturels qui objectivent le phénomène peut nous renseigner sur la probabilité d'occurrence de cette mutation.

Les facteurs qui favorisent la mutation vers un terrorisme non conventionnel

Une bonne lecture des **fondements philosophiques** sur lesquels repose le terrorisme Djihadiste-salafiste plaide pour une collusion imminente entre ce dernier et l'emploi des armes de destruction massive (ADM). En effet, les armes chimiques, biologiques et radiologiques frappent l'imaginaire des peuples à travers la réactivation des peurs primaires et renvoient à l'idée du grand châtement divin ⁽⁷⁾. Ces groupes nihilistes à base de radicalisme religieux, animés par une sorte de rage meurtrière fédératrice seront dès lors, les vraies menaces à venir et «constitueront vraisemblablement la catégorie d'utilisateurs potentiels la plus probable, des armes de destruction massive» ⁽⁸⁾.

Il existe des nihilistes religieux, qu'on appelle Djihadistes, d'origine cosmopolite et socialement diversifiée, se réclamant d'un dieu « permissif » à souhait qui, de surcroît, autorise ses fidèles qu'ils transgressent même sa loi ⁽⁹⁾. Le terrorisme religieux, c'est-à-dire un mysticisme appuyé sur un corpus transcendantal, est considéré comme particulièrement dangereux. Il est globalement vu comme la forme de violence politique capable de franchir les seuils les plus extrêmes en matière de violence et de destruction de masse ⁽¹⁰⁾.

Un autre trait structurel caractérise le phénomène terroriste : **La mutabilité et la montée aux extrêmes**, une donne constante qui a toujours caractérisé les modes d'action terroriste sur le terrain. L'énoncé du précédent algérien fait ressortir cette propension à innover et diversifier les modes opératoires. Au ciblage des forces de sécurité par des actions de guérilla ont fait suite des attentats planifiés contre ces forces combinées, bientôt élargis aux intellectuels, journalistes, commis de l'Etat et enfin contre toutes les catégories de citoyens d'une façon indiscriminée. Les massacres collectifs de populations désarmées s'inscrivent dans cette spirale de mutations et de modifications brusques et permanentes des actions terroristes. D'autres attentats spectaculaires, notamment en Europe, de par leurs caractères aveugle et

indiscriminant s'inscrivent dans cette même logique de montée aux extrêmes où la violence échappe désormais à toute logique morale ou politique.

Ce changement traduit effectivement une montée en puissance, d'une manière constante et régulière, de l'intensité de la violence terroriste. Cette logique de radicalisation s'explique aussi par le recours massif à l'usage d'explosifs sur des lieux publics, le piégeage des voitures et autres engins, et enfin, dernière innovation, la généralisation des attentats-suicides de type Kamikazes qui dénote, en plus du caractère mutant de ce phénomène, d'une volonté constante de démultiplier et d'élargir sans cesse le champ et les outils de production de la violence pour optimiser les destructions infligées à la société entière et terroriser les populations.

La volonté d'occasionner toujours et de plus en plus de dommages, autrement dit, **la massification des destructions, constitue un facteur de rapprochement, voire de proximité entre le terrorisme et les ADM.** Cet hyperterrorisme, forme mutante du terrorisme conventionnel, trouverait ainsi le moyen, le plus efficace de tout, pour causer des dommages existentiels et irréversibles pour provoquer une situation chaotique qui répond à un état final recherché (EFR) par les parrains du terrorisme.

En réalité, les événements dramatiques du 11 septembre qui ont vu le terrorisme franchir un seuil de rupture sans précédent, traduisent justement cette logique d'exacerbation de la violence. Ils ont provoqué un traumatisme aux Etats-Unis et ont surtout révélé une nouvelle rationalité terroriste terriblement efficace au regard de l'équation moyens utilisés et dégâts occasionnés. Les attentats de 2001 et ceux qui ont suivi en Europe (Madrid 2004, Londres 2005), ont aussi conforté cette tendance caractérisée par le recours à des modes opératoires dont les effets de nuisance considérables contrastent avec la faiblesse et la simplicité des moyens mis en action.

Le terrorisme est devenu capable de frapper au cœur de tous les pays, à une échelle de violence sans précédent, avec un degré de préparation internationale et d'efficacité dans l'action, jamais atteint auparavant par des groupes terroristes. Cela permet de poser comme hypothèse sérieuse un recentrage probable de l'action terroriste sur l'emploi des ADM, qui répond

parfaitement à cette volonté d'optimisation et de massification des effets destructeurs tout en minorant les moyens employés.

Enfin, **la rationalité** qui guide l'action terroriste pourrait être un autre facteur structurel qui militerait pour une éventuelle intersection entre le terrorisme avec les ADM. Il est clair que la violence n'a de sens que si elle sert un objectif politique clairement défini. C'est la quintessence de la violence légitime de l'Etat, garant de la sécurité de ses sujets. Cette rationalité qui a toujours humanisé la guerre légitime en l'assujettissant à des contraintes d'ordre juridique et surtout moral ne semble pas concerner le terrorisme dont la nature nihiliste le place en dehors du champ de la morale et du droit. De plus, pour un acteur rationnel, la détention d'armes de destruction massive sert beaucoup plus à délivrer un signal dissuasif pour prévenir la montée aux extrêmes d'une violence déchaînée. Il s'agirait beaucoup plus d'une arme de dissuasion que d'une arme d'emploi.

Or, les terroristes animés d'une volonté totalitaire, considèrent les ADM plutôt comme des armes de bataille, ce qui leur enlève toute valeur dissuasive. Cette propension à user de violence disproportionnée accompagnée en général de revendications intelligibles, témoigne naturellement d'une volonté de nuire, de manière indiscriminée, excessive et surtout affranchie de tout objectif politique rationalisant. Nous sommes entrés dans une nouvelle période de l'histoire du terrorisme, caractérisée par une tendance suicidaire ⁽¹¹⁾, qui cherche à infliger volontairement des dommages massifs à des civils et qui appartient à des groupes qui n'ont aucun intérêt à la négociation ⁽¹²⁾. Cette démarche terroriste totalitaire pousse justement à privilégier une rationalité effroyable qui consiste à occasionner le maximum de préjudice en usant du minimum de moyens. Qui plus que certaines ADM permettent de répondre au mieux à cette effroyable rationalité ?

Enfin, parmi les éléments d'ancrage de la mouvance terroriste qui favorise également son évolution vers l'hyperterrorisme, on peut citer aussi la recherche systématique **du retentissement médiatique**. Le terrorisme est une démarche de communication, une forme de langage et «de propagande par le fait» ⁽¹³⁾. Il consiste à délivrer un message psychologique, à l'effet d'intimider le pouvoir et altérer sa volonté de résistance et aussi à déstabiliser la population en frappant

l'imaginaire des foules pour les amener à adhérer à la démarche des extrémistes. L'acte terroriste est pensé comme propagande par essence, les attentats du 11 septembre constituent à cet égard le modèle parfait de la communication par la terreur qui devient ainsi un produit médiatique. Ce trait structurel du terrorisme peut rendre les ADM particulièrement attractives de par les effets de destruction massive qu'elles peuvent engendrer. Cette attractivité réside notamment dans la capacité de ces vecteurs à produire des effets spectaculaires pour obtenir un écho dans les médias lourds notamment qui, par manque de professionnalisme et de discernement, sont ainsi instrumentalisés à leur insu ⁽¹⁴⁾.

Ceci explique pourquoi les objectifs ciblés se situent généralement dans les grandes villes où la présence des chancelleries, des médias, des ONG et autres observateurs est particulièrement prononcée. La résonance médiatique se mesure en nombre de morts, blessés, et autres destructions, divisé par la distance qui sépare le lieu choisi pour l'attentat d'une mégapole comme Alger. **Plus la distance est faible, plus l'impact est fort.** Les médias, à leur insu, se transforment en vecteurs de diffusion et d'amplification, une sorte de caisse de résonance de la terreur, d'où résulte ce qu'on appelle la «terreur stratégique». Elle a pour but de faire comprendre à la population que la neutralité n'est pas une option en faisant primer la responsabilité collective sur la responsabilité individuelle ⁽¹⁵⁾.

Au final, le concept de «responsabilité collective» rend la notion même d'«innocence» inopérante. Si les civils sont ainsi terrorisés par les insurgés par médias interposés, c'est parce que l'Etat, censé les protéger, n'a pas la volonté, ou la capacité ou les moyens de le faire ⁽¹⁶⁾.

Les facteurs conjoncturels

Le terrorisme porte en lui des dynamiques internes qui favorisent une évolution plus que probable vers l'hyperterrorisme. On a fait l'énoncé non exhaustif des facteurs structurels qui rendent compte d'une probable collusion entre terrorisme et ADM. Il existe en parallèle d'autres facteurs conjoncturels qui poussent vers la radicalisation des modes opératoires et la massification de la violence par le recours probable à ces armes prohibées. Le premier facteur renvoie **au processus de mondialisation** caractérisé par l'intensification des

réseaux d'échanges, l'accélération des flux et de la mobilité des personnes, des biens et des services qui ouvrent de grandes opportunités d'évolution aux réseaux terroristes à travers le monde. La globalisation se trouve ainsi simultanément acceptée, intégrée, exploitée dans ce qu'elle a de plus efficace sur le plan opérationnel. Il en découle un «terrorisme globalisé» qui relève d'un registre différent du terrorisme à ancrage national ou régional. A la faveur de la mondialisation et la démultiplication de l'effet d'annonce qui en découle, un terrorisme local peut bénéficier d'un retentissement médiatique mondial.

L'accessibilité et l'abondance des connaissances techniques permettent désormais à tout groupe de profiter d'un savoir disponible, souvent considéré comme « déclassifié », mais potentiellement dangereux lorsque celui-ci est détourné à des fins terroristes ⁽¹⁷⁾. Le néo-terrorisme, opportuniste à souhait, cherche à emprunter à la mondialisation les outils qui lui permettent d'élargir son champ d'action et d'améliorer son système de commandement et de communication. Il parvient à opérer l'alchimie entre l'explosion des TIC et le renouvellement constant des moyens d'action sur le terrain, affichant ainsi une capacité permanente d'évolution, voire d'anticipation. Dès lors, les terroristes saisissent toutes les possibilités offertes par l'accélération des flux et l'intensification des échanges, très difficilement contrôlables, pour dissimuler leurs activités clandestines ou, à l'inverse, pour valoriser leurs faits d'armes en tirant parti de toutes les ressources de la médiatisation.

Beaucoup d'indices corroborés par des témoignages d'experts, issus des services de renseignement occidentaux, convergent vers l'hypothèse d'une collusion imminente, sinon avérée des entités terroristes, tels que Al-Qaïda et DAESH, avec les armes de destruction massive à caractère chimique. L'usage « expérimental » de moyens de destruction massive, jusqu'alors inédits, pourrait viser surtout les pays qui, par leur vulnérabilité et leur imprévoyance, se prêtent plus pour ce genre d'attentat.

Cependant, l'état de forte corrosion des capacités de nuisance du terrorisme, suite aux effets d'usure générés par l'efficacité des forces de lutte anti-terroriste, notamment en Algérie, favorise le renouvellement des modes opératoires des terroristes pour maintenir un minimum d'efficacité. En effet, on assiste actuellement à une faillite totale des modes opératoires terroristes ou de

guérilla de maquis ou urbaine auxquels les forces de sécurité, de par le retour d'expérience, se sont adaptées et apportent désormais les parades appropriées. La mouvance terroriste se trouve dans l'obligation d'innover en la matière pour compenser le haut degré d'attrition des désormais « attaques classiques » qui deviennent improductives eu égard aux aptitudes de réponses efficaces développées par les forces de sécurité. Dès lors, une transition vers les ADM, notamment l'arme chimique devient un mode opératoire alternatif pour des terroristes en panne de solutions.

De plus, l'assèchement progressif des viviers de recrutement, pour recompléter l'effectif perdu, dicte une nouvelle façon d'appréhender les actions sur le terrain. En dépit de la mobilité géographique des groupes armés, la déflation de l'effectif ne peut s'accommoder d'une stratégie d'intensification des activités criminelles qui suppose quand même une certaine densité d'effectif pour couvrir un large spectre d'action et frapper plusieurs cibles simultanément.

Dès lors, le déficit en «main-d'œuvre» constitue un motif de plus pour la mouvance terroriste pour recourir à des ADM qui n'exigent pas un effectif massif. Le choix se portera alors sur des noyaux durs, dotés de savoir-faire technologiques à même de leur permettre de fabriquer, stocker et utiliser des armes de destruction massive. Ce noyau dur se compose de la superposition de trois générations du terrorisme djihadiste mondial :

- les vétérans de la première guerre d'Afghanistan, dont beaucoup ont été neutralisés ou se sont retirés;
- les militants formés dans les camps d'entraînement afghans à l'époque des Talibans;
- les nouvelles recrues dont l'engagement se place sous la bannière de la «génération Irak», et chez lesquelles on constate plus fréquemment une propension à l'acte suicidaire de type kamikaze.

Ces trois strates de recrutement coexistent au sein des réseaux actuels. La première, même décimée, fournit les figures historiques, la deuxième l'encadrement actif, la troisième les fantassins. Les deux premiers groupes

demeurent dangereux. Ils s'apparentent aujourd'hui à la catégorie d'utilisateurs potentiels d'armes de destruction massive.

Aussi, la question du croisement entre ADM et terrorisme ne se pose même pas, dès lors que la logique de mutation du phénomène confirme largement la théorie d'un terrorisme non conventionnel auquel les nations doivent faire face dans le proche avenir.

Le terrorisme non conventionnel: entre fantasme et réalité

Des facteurs d'ordre structurel et conjoncturel, exposés précédemment, font craindre à juste titre le recours à des formes de terrorisme utilisant des armes non conventionnelles. Le besoin de nouveauté dans la manipulation de la terreur en est un. La diffusion grandissante des technologies, des équipements et des savoir-faire nécessaires au terrorisme chimique et surtout biologique en est un autre. Elle permet en effet de franchir certains obstacles techniques. Le recrutement d'individus, dotés de qualifications scientifiques appropriées et disposant de formations en chimie et en biologie, peut permettre la mise en œuvre d'armes rudimentaires à base de produits chimiques hautement toxiques, facilement disponibles dans le commerce et l'industrie, ou de protocoles de fabrication et d'emploi accessibles dans le domaine biologique.

La survenance d'une telle menace massive ne s'apparente pas forcément à une sinistrose ou une forme de catastrophisme visant à réveiller des peurs profondes enfouies dans l'imaginaire des foules. Au contraire, il s'agit d'une éventualité plus que probable qui mérite d'être questionnée d'autant plus que des indices probants tendent à la corroborer et dont la sous-estimation serait porteuse de tous les dangers. La plausibilité d'une telle menace suppose d'apprécier les capacités de maîtrise techniques (l'accessibilité et la faisabilité techniques) pour rendre possible l'accès des entités terroristes aux ADM. Certains analystes américains optent pour une approche capacitaire. Le fait que les moyens techniques sont accessibles, la menace est vraisemblable. Pour notre part, par un effort d'analyse et d'interprétation, on cherchera par contre à se focaliser sur l'articulation des moyens et des fins sans laquelle toute réflexion prospective sur le terrorisme non conventionnel n'aura pas de sens.

A- Des indices troublants, des témoignages et aussi des résolutions

L'évolution récente du terrorisme mondial dans le sens d'une plus grande atomisation devrait impliquer normalement une moindre sophistication des actions. Il reste à déterminer si cette tendance restera longtemps exclusive d'un mouvement inverse vers des modes opératoires plus spectaculaires ou plus meurtriers. Car on ne peut exclure une autre mutation qui conduirait au terrorisme nucléaire, radiologique, biologique ou chimique. Nul interdit moral ou juridique ne s'y oppose du point de vue des terroristes, seuls comptent la capacité et l'opportunité d'agir.

Les terroristes, notamment d'obédience islamiste ont en effet suffisamment démontré qu'aucune horreur ne les rebutait et qu'ils ne négligeraient, a priori, aucun mode opératoire pour peu qu'il réponde à leurs critères d'efficacité. Il ne fait aucun doute, d'ailleurs, que certains d'entre eux ont déjà réfléchi à l'utilisation de telles armes et qu'ils ont songé à s'en procurer. Oussama Ben Laden en son temps a fait mention, à plusieurs reprises, du besoin de l'islam de se doter d'armes nucléaires ou chimiques. Il a déclaré notamment en 1998 : « Nous, nous ne considérons pas comme un crime d'essayer d'avoir des armes nucléaire, chimiques ou biologiques... »⁽¹⁸⁾.

Les attentats au sarin survenus au Japon en juin 1994 dans la ville de Matsumoto et le 20 mars 1995 dans le métro de Tokyo ont prouvé qu'une action terroriste mettant en œuvre des substances toxiques était possible. En 1995, des terroristes ont déposé, dans un parc de Moscou, une source de césium 137 associée à de l'explosif. Entre 1986 et septembre 2001, plusieurs indices relevés lors d'enquêtes sur des mouvements terroristes ont confirmé ce risque, en particulier dans la période 2000-2001. Le 11 septembre 2001, les attentats aux Etats-Unis ont montré que la stratégie des terroristes pouvait désormais chercher à provoquer un nombre massif de victimes.

En septembre-novembre 2001, les « enveloppes au charbon » ont constitué une première forme de terrorisme biologique, tandis que les investigations conduites par les services sur les réseaux en Europe confirmaient la nécessité d'une vigilance accrue. En mai 2003, un terroriste était arrêté à Chicago et accusé d'avoir voulu préparer un attentat à la « bombe sale ».

Depuis 1993, l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) a comptabilisé plus de 600 cas de ventes illégales d'éléments radioactifs, tandis que les investigations conduites par les services chargés de la surveillance des réseaux terroristes confirmaient l'intérêt de ceux-ci pour l'utilisation d'engins à dégagement d'énergie nucléaire ou d'engins à dispersion d'éléments radioactifs.

Plus récemment, les attentats perpétrés en Irak entre janvier et avril 2007 avec des explosifs associés à du chlore ont montré l'intérêt particulier de certains terroristes pour les matières NRBC. En Syrie, durant l'année 2014, il y a eu un usage massif des armes chimiques et jusqu'à aujourd'hui aucune commission d'enquête n'a pu situer les responsabilités.

De plus, et d'après le journal *the Times*, des notes, en partie brûlées, ont été récupérées par les Américains à Kaboul après la destruction du quartier d'Al-Qaïda comportant des détails sur les missiles et bombes nucléaires ainsi qu'une description de la réaction en chaîne. Un plan d'un engin rudimentaire à fission aurait aussi été trouvé ⁽¹⁹⁾. Le porte-parole de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) annonçait en novembre 2001: «Il est à craindre que Al Qaida disposerait de matériaux radioactifs» ⁽²⁰⁾. Le «*National Intelligence Council* (NIC)» américain, dans son rapport «*Mapping the global future*», publié en janvier 2008, estime, pour sa part, très crédible la possibilité que des organisations terroristes liées à Al-Qaïda, puissent conduire des attaques au moyen d'agents comme le bacille du charbon ou la variole, contre les Etats-Unis ou d'autres Etats-ennemis au cours des 15 prochaines années ⁽²¹⁾.

Par ailleurs, plusieurs théologiens extrémistes ont légitimé, dans leurs écrits, l'utilisation d'armes de destruction massive contre des objectifs civils. Où en est la menace aujourd'hui ?

Il n'en demeure pas moins que les progrès techniques des activistes islamistes sont rapides, notamment grâce à la diffusion des connaissances par Internet, et il est aujourd'hui établi qu'ils peuvent parvenir à se procurer et maîtriser des protocoles valides de fabrication et d'emploi d'agents chimiques et bactériologiques puissants ⁽²²⁾. D'ailleurs, les services de renseignements en Occident témoignent d'un intérêt particulier pour certains sites Internet de la mouvance qui continuent de présenter des « recettes » à l'efficacité plus ou

moins avérée. Néanmoins, le phénomène le plus récent est l'emploi, en 2007 en Irak, de chlore associé à des explosifs, attaques qui n'ont fait que peu de victimes chez les militaires américains, beaucoup plus parmi les civils. On note tout de même une sophistication croissante des attaques au cours du premier semestre par un emploi plus adéquat des explosifs et la prise en compte des conditions météorologiques locales.

Les opérations menées en Afghanistan par la coalition ont aussi permis d'établir qu'Al-Qaïda avait mené, avant 2001, des recherches assez avancées dans les domaines biologique et chimique, avec le concours d'experts de bon niveau. Plusieurs terroristes interpellés en France, depuis 2001, s'étaient engagés dans des projets terroristes comportant un volet non conventionnel rudimentaire⁽²³⁾. En effet, la synthèse d'agents chimiques tels que des neurotoxiques puissants, ainsi que l'acquisition de savoir-faire et de technologies biologiques sont désormais à la portée de certains groupes ou d'individus. La preuve en a été donnée lors des attaques au gaz Sarin, perpétrées par la secte Aoum dans le métro de Tokyo en mars 1995, ou avec l'envoi d'enveloppes contenant des spores de bacille du charbon, à l'automne 2001, aux Etats-Unis. Ces attentats, qui n'ont causé que quelques morts, ont révélé les difficultés d'apporter des réponses efficaces à ces modes opératoires extrêmement dangereux. Aux Etats-Unis, un microbiologiste diplômé (*anthrax killer*) disposant d'une petite officine bien équipée d'un matériel adapté d'une valeur n'excédant pas 2000 dollars a pu semer la mort, la panique et le désordre aux Etats-Unis pendant des mois⁽²⁴⁾.

Plus récemment, un islamiste marocain affilié à El-Qaida, soupçonné d'avoir voulu empoisonner le réseau d'eau potable, a été arrêté en Espagne. En effet, il a publié un texte sur des sites Web islamistes à caractère subversif dans lequel il fait non seulement l'apologie des attentats non conventionnels, mais il affiche en plus sa volonté d'empoisonner les réserves d'eau destinée à la consommation humaine dans le Sud espagnol⁽²⁵⁾.

Par conséquent, la menace d'emploi d'armes de destruction massive de nature RBC notamment, surnommées par ailleurs, l'arme nucléaire du pauvre, au regard du rapport asymétrique des modes opératoires qu'elles autorisent et des effets spectaculaires qu'elles drainent, devient la préoccupation sécuritaire

centrale aussi bien en Occident qu'au niveau des organisations internationales. Dans ce cadre, le responsable de l'Unité de Coordination de la Lutte anti-terroriste en France a affirmé que «... bien que l'utilisation d'armes chimiques, bactériologiques sont heureusement délicats et plus difficile à maîtriser que les explosifs conventionnels, **Il existe pourtant, des preuves incontestables que les terroristes s'y intéressent** ». ⁽²⁶⁾

Cette conscience partagée en Europe et aux Etats-Unis, à propos de l'inéluctabilité de la collusion entre terrorisme et ADM, a même amené les décideurs à réfléchir ensemble aux voies et moyens d'en juguler prématurément les effets. Pour les Etats-Unis, la menace est réelle au point où ils avalisent la délivrance de frappes militaires à l'aide de missiles de croisière contre une usine pharmaceutique au Soudan, censée produire des ingrédients pour des armes chimiques.

Même une menace terroriste de type nucléaire ne doit pas être écartée. Il serait donc aventureux d'affirmer, de façon péremptoire, que la préparation d'un engin nucléaire rudimentaire par un groupe terroriste est rigoureusement exclue. En décembre 1995, des indépendantistes tchéchènes menacèrent de faire exploser une bombe nucléaire artisanale, correspondant en fait à une bombe classique contenant des résidus radiologiques qui, au moment de l'explosion, aurait dispersé des particules radioactives, contaminant ainsi la ville de Moscou. Pour affirmer leurs intentions auprès des autorités russes, ces activistes tchéchènes déposèrent dans un parc à Moscou une certaine quantité de césium 137 hautement radioactif ⁽²⁷⁾.

Toutefois, la situation serait différente si un groupe terroriste venait à bénéficier de la complicité d'un Etat-parrain qui mettrait à sa disposition l'infrastructure logistico-scientifique nécessaire à la conception d'un programme nucléaire militaire ⁽²⁸⁾. En effet, dès 1995, le président démocrate Clinton avait signé un décret affirmant que «la priorité absolue de la politique étrangère américaine était d'empêcher des terroristes d'avoir accès à des armes de destruction massive» ⁽²⁹⁾. En suggérant qu'il existait un monde sans frontières, les attentats du 11 septembre ont fini par convaincre les dirigeants américains qu'ils étaient en droit, si nécessaire, d'ignorer ces dernières, mieux ils ont légitimé la notion de «guerre préventive», le droit pour eux d'aller

chercher l'ennemi et le combattre sur place avant qu'il ne les frappe. Cela a été la première conséquence du 11 septembre.

L'Europe semble consciente de cette menace, au point où la stratégie de sécurité de l'Union Européenne, arrêtée en 2003 à l'occasion du sommet de Thessalonique établit, explicitement et pour la première fois, la relation entre ADM et terrorisme: «...le risque de voir des terroristes acquérir des matériels chimiques, biologiques, radiologiques ou fissiles et leurs vecteurs ajoute une nouvelle dimension critique à cette menace (terroriste) » ... La stratégie met aussi en évidence le risque biologique, qui peut présenter un attrait particulier pour les terroristes. Elles pourraient directement ou indirectement menacer l'Union européenne...En particulier, la possibilité que les ADM soient utilisées par des terroristes représente une menace directe et accrue pour l'Europe ⁽³⁰⁾.

C'est ainsi qu'à la suite de l'alerte au bacille du charbon, durant l'automne 2001, les Etats-Unis ont décidé de rehausser les mesures de protection et de santé publique contre les attentats à l'arme biologique. Le budget dédié à cette fin allait connaître une augmentation de 319% par rapport aux chiffres de l'année précédente. Les armes

Cette conscience d'une menace latente certes, mais hautement dangereuse, a amené aussi le Conseil de Sécurité des Nations unies à adopter à l'unanimité, en juin 2004, la résolution 1540, en vertu du chapitre VII de la charte, qualifiant la prolifération d'armes de destruction massive et de leurs vecteurs de «menace à la paix et à la sécurité internationales». Elle recommande également à tous les Etats de renforcer leurs contrôles aux exportations et reconnaît leur responsabilité pour toute activité non étatique qui pourrait se développer sur leur territoire. Dans le même chapitre, on peut aussi évoquer l'Initiative de Sécurité contre la Prolifération ou PSI (dont les principes ont été agréés à Paris en mai 2003) et qui rassemble aujourd'hui près de 90 Etats. Elle vise à améliorer la coopération opérationnelle entre acteurs gouvernementaux, pour identifier et interdire le transfert illicite de matières ou d'équipements pouvant contribuer à des programmes d'armes nucléaires, radiologiques, chimiques, biologiques ou de leurs vecteurs.

B- Le terrorisme nucléaire et radiologique

Le rapport d'une entité terroriste à la fabrication et à l'emploi d'une bombe nucléaire pose un problème d'accessibilité et de maîtrise de certaines capacités clés dans ce domaine. Pour bon nombre de chercheurs, le terrorisme d'origine nucléaire est considéré comme l'option la moins probable à l'heure actuelle ⁽³¹⁾. Il faut distinguer entre le «vouloir stratégique» et le «pouvoir stratégique» qui lui donne sens et sans lequel le vouloir n'aura plus de crédit. Certains Etats sont en mesure de maîtriser cette technologie qui nécessite une «masse critique» de ressources humaines qualifiées, d'infrastructures scientifiques adéquates et d'équipements adaptés. En réalité, la production de matières fissiles comme le plutonium ou l'uranium 235 est très difficile à obtenir en quantités suffisantes et la fabrication de l'arme est beaucoup plus complexe que sa description théorique ne le laisse supposer.

Ainsi, une entité non étatique, même animée d'une réelle détermination de se doter d'armes non conventionnelles, pourrait difficilement forcer les verrous technologiques pour parvenir à l'enrichissement de l'uranium à des fins militaires sans une complicité d'un Etat parrain proliférant et proliférateur ⁽³²⁾. Or, un Etat doté d'arme nucléaire (EDAN) reconnu ou de fait ⁽³³⁾, ne peut s'accommoder d'une posture aussi irrationnelle que compromettante pour «téléguider» un projet nucléaire terroriste. De plus, les Etats détenteurs n'ont aucun intérêt à céder une de ces armes à une organisation terroriste, car ils tiennent à garder la suprématie qui s'attache à sa détention.

En revanche, la fabrication d'une bombe radiologique reste largement à la portée d'une quelconque organisation terroriste dotée d'une architecture organisationnelle et financière appropriée. Il s'agit d'une bombe dite sale (*dirty bomb*) que j'appellerai plutôt « Bombe Radioactive Rudimentaire » (BRR), fabriquée ou improvisée à partir de matériaux qui ne peuvent pas être utilisés pour la fabrication de bombes nucléaires, mais qui génère une radioactivité trop létale pour se permettre de la sous-estimer.

En fait, les armes à dispersion de matières radioactives qui se limitent à répandre des matériaux contaminants sont davantage des armes de terreur d'autant plus que la radioactivité fait peur, sans doute parce qu'on ne la perçoit par aucun de nos sens, qu'elle est immatérielle et que son mécanisme d'action

sur l'organisme semble mystérieux. On sait seulement que plusieurs années après une irradiation, la personne peut être atteinte d'une leucémie ou d'un cancer. Il est statistiquement rare qu'un rayonnement atteigne directement un gène ; ce sont, en réalité, les radicaux libres générés par les radiations qui provoquent des altérations irréversibles sur les «centres de commande» des chaînes d'ADN. Dans le cas d'un attentat par bombe radioactive rudimentaire, il n'existerait pas, rappelons-le, de rayonnement initial délivrant des doses massives mais une contamination externe, sur les zones exposées de la peau, d'un produit radioactif⁽³⁴⁾.

Ces armes de terreur ont la capacité de contaminer une population et un territoire par la dispersion de matériaux hautement radioactifs comme le cobalt 60 ou le césium 137 qui dégage une radioactivité 310 fois supérieure à la normale⁽³⁵⁾, et que l'on trouve notamment dans divers appareils à usage industriel et médical, disponibles dans les hôpitaux (les services de médecine nucléaire) et les usines. Alors que l'arme nucléaire repose sur le principe d'une réaction nucléaire rapide de fusion ou de fission, une arme radioactive rudimentaire n'est que la projection dans un espace limité d'un produit radioactif incorporé à un explosif classique. Cette rusticité la rend plus accessible et mieux attractive pour des terroristes déterminés à commettre un attentat radiologique.

Un rayonnement résiduel se développe à partir des matériaux arrachés à la surface de la terre par la boule de feu pulvérisés en particules de poussière et rendus radioactifs, ils s'élèvent dans le «champignon» et forment un nuage radioactif. Ces particules retombent au sol et recouvrent la zone par effet éolien (du vent), d'une couche radioactive. En fonction de la puissance de l'arme radiologique et des conditions météorologiques, la pollution liée aux retombées radioactives peut s'étendre à plusieurs semaines, voire plusieurs années.

Le danger qui résulte de la radioactivité dépend de l'intensité du rayonnement gamma initial qui diminue fortement en fonction de la distance de l'explosion, mais aussi de la radioactivité des poussières qui peut se prolonger pendant longtemps. Les victimes immédiates, si elles en existaient, seraient celles de toute explosion d'une bombe artisanale, mais aussi toutes les personnes situées à proximité de l'explosion qui seraient ainsi contaminées par

le produit radioactif pulvérisé dans l'atmosphère. Par conséquent, quelques kilos de matériaux, hautement radioactifs répandus par un puissant explosif conventionnel au dessus d'une zone urbaine, pourraient engendrer des pathologies lourdes comme des cancers, la cécité, des malformations congénitales et irradier indélébilement des infrastructures, autrement dit, disposer de capacités de reproduire à des échelles variables des «Tchernobyl en série». Une telle attaque aurait des conséquences très déstabilisantes en terme de victimes, mais pas seulement, car la psychose, qui en résulterait serait de loin plus destructrice ⁽³⁶⁾.

La disponibilité relative de ces matériaux en abaisse substantiellement le niveau d'accessibilité, car les hôpitaux sont plus vulnérables que certains sites critiques surprotégés qui hébergent les programmes nucléaires militaires. Toutefois, un engin radiologique serait facilement repérable au regard des radiations intenses qu'il émet d'une façon constante. Cependant, la capacité de dissimuler l'engin, tromper les vigilances en faisant jouer des complicités et surtout d'amener très vite l'engin sur le site d'emploi à bord d'un moyen de locomotion rapide, rend cette menace très plausible. L'utilisation de cet engin dans des lieux fermés et très fréquentés pourrait démultiplier les effets nocifs et amplifier la psychose.

En outre, la combinaison d'une bombe sale avec des vecteurs balistiques même rudimentaires, pourrait massifier les effets destructeurs. Des missiles de fabrication artisanale peuvent servir de vecteur de lancement de matériaux radioactifs pour irradier toute une zone urbaine et la contaminer d'une manière irréversible. En effet, les produits radioactifs, très disponibles au regard de leur nature duale, pourraient aisément être incorporés dans des explosifs classiques ou des matériels pyrotechniques par des groupes de terroristes opérant sur le territoire national. Des explosifs conventionnels ou des engins balistiques «improvisés» ⁽³⁷⁾ de type Katioucha, HAB-HAB, peuvent être équipés de têtes «radiologiques» et utilisés comme vecteurs pour optimiser au maximum les effets militaires et psychologiques.

Autre possibilité d'occurrence de cette menace consisterait à orchestrer des attaques à l'aide de lance roquettes, d'avions ou de camions bourrés d'explosifs contre des installations abritant des produits ou des déchets radioactifs stockés

ou même contre des centrales nucléaires civiles pour provoquer des fuites radioactives massives et hautement nocives pour l'homme et son environnement. Imaginons un peu l'ampleur des dégâts, si l'un des avions du 11 septembre aurait été dirigé contre une centrale nucléaire...

C- le terrorisme biologique et chimique

La convention d'interdiction des armes biologiques de 1972 de l'ONU classe les agents d'origine biologique de la manière suivante :

- les agents vivants capables de se reproduire par eux-mêmes (bactéries);
- les agents vivants capables de se reproduire uniquement dans une cellule hôte (virus);
- les agents non vivants sécrétés par des organismes vivants (toxines);
- les agents non vivants obtenus par synthèse, mais de structure chimique identique ou très proche des précédents.

D'une certaine manière, la frontière qui sépare les agents biologiques et chimiques est un peu artificielle puisque les toxines de synthèse, qui devraient relever de la chimie, sont englobées dans la catégorie des agents biologiques. Ces dernières, produisent des effets mortels ou incapacitants par l'emploi de micro-organismes ou de toxines (poisons dérivés d'organismes vivants). Elles ont été les premières armes de destruction massives auxquelles ont toujours recouru les belligérants pour détruire les combattants ennemis. Ainsi, les cadavres, porteurs de virus de la peste ou d'autres maladies contagieuses, sont systématiquement jetés dans les puits, les cours d'eau ou carrément projetés derrière les murs des forteresses pour favoriser la propagation des épidémies et des pandémies ravageuses ⁽³⁸⁾.

Aujourd'hui, la communauté internationale s'est dotée d'instruments juridiques afin de bannir définitivement la production, le stockage et encore plus, l'emploi de ces armes «terroristes». Les Etats-nations ont volontairement et sincèrement souscrit à cette interdiction, s'imposant des obligations juridiques contraignantes⁽³⁹⁾. Toutefois, des acteurs infra-étatiques, affranchis de toute rationalité politique, juridique ou même morale, n'hésitent pas à investir dans ce

créneau porteur pour accroître leurs capacités de nuisance, marquer les esprits par l'exacerbation des peurs et des émotions et provoquer des situations de chaos et de désordre à forte résonance médiatique.

Ces armes ont aussi l'avantage d'être facilement utilisables une fois la conception faite, car il suffit de disposer d'un outil de dispersion et d'identifier les lieux-cibles «porteurs» en milieu urbain notamment au regard de la forte concentration humaine qui optimise les pertes et le désordre. En fait, et contrairement aux militaires, les terroristes considèrent les agents biologiques comme une arme stratégique dont la zone d'efficacité peut couvrir un Etat et toute sa population. La mise en œuvre de ces armes renvoie à des modes de dispersion multiples et plus ou moins accessibles: vaporisation dans les airs, dans des lieux très fréquentés, dilution dans les circuits d'alimentation en eau potable, contamination d'un ou de plusieurs composants entrant dans la fabrication des denrées alimentaires, lâcher d'insectes, d'animaux ou même d'oiseaux vecteurs de propagation de virus pathogènes et contagieux, voire contamination massive de journaux ou des plis postaux.

Le bioterrorisme consiste donc en la dissémination sur un large spectre, d'agents biologiques toxiques, dont la concentration et la suspension dans l'air pourraient provoquer des pertes massives parmi la population. Un nuage de spores, suffisamment lourd et compact pour rester groupé, peut résister aux variations d'humidité et de températures, pour contaminer un champ assez étendu. **Des agents biologiques peuvent être délibérément choisis pour certaines de leurs caractéristiques associant létalité, accessibilité et facilité de fabrication, de stockage et d'emploi et aussi en raison de l'indisponibilité en quantités industrielles du vaccin préventif.**

A partir de l'ensemble de ces critères stratégiques, techniques, biologiques et psychologiques, on peut d'ores et déjà procéder à l'identification des agents pathogènes susceptibles d'intéresser les groupes terroristes pour organiser des actions bio terroristes. Dès lors, il faut retenir les agents biologiques dont la probabilité d'utilisation est la plus élevée et ne pas susciter l'inquiétude et la peur en évoquant des germes rares ou nouveaux, créés par génie génétique. En effet, l'élément stratégique le plus recherché par les terroristes est, comme souligné précédemment, celui de l'impact psychologique de masse. Au regard

du manque de moyens et des exigences de clandestinité, les nouveaux terroristes n'auront donc pas recours à des germes «sophistiqués», issus du génie génétique, mais plutôt à des agents résistants dont la production, le stockage et l'emploi sont relativement faciles.

Ainsi, le germe de la peste pulmonaire serait beaucoup plus redoutable que le choléra en raison du risque élevé de contagion interhumaine et de l'efficacité moyenne du traitement. En effet, la contamination de la peste pulmonaire ne se fait pas par l'intermédiaire d'une puce de rongeur, mais par un malade atteint de la peste, qui transmet, par voie aérienne, en toussant, les bacilles à des personnes proches qui l'inhalent. Les bacilles infectent alors directement les tissus pulmonaires par une simple contamination interhumaine. Ainsi, cette maladie, de par son potentiel épidémiologique, serait très attractive pour des terroristes.

Le bacille du charbon, pour sa part, rassemble presque tous les critères techniques requis par les terroristes. Il possède en plus la propriété de résister aux conditions extérieures défavorables en se transformant en spore. Sa préparation et son stockage sont aisés, son coût de revient est faible et son impact psychologique est considérable.

Parmi ces agents biologiques éligibles à un emploi militaro-terroriste, figure aussi en bonne place **l'anthrax**. Ce dernier se trouve être relativement facile à produire. Il existe aussi en stock car il a fait l'objet d'une production industrielle pour un usage militaire intensif de la part de beaucoup d'Etats proliférants et potentiellement proliférateurs.

Certaines souches de cet agent, dont les propriétés génétiques sont préalablement sélectionnées, sont capables de libérer des toxines extrêmement virulentes. Il est d'autant plus dangereux au regard de son aptitude à s'associer avec d'autres germes qui le rendent suffisamment lourd, afin de permettre une large dissémination dans l'air tout en restant suffisamment légers pour qu'il reste en suspension. Cette forme, particulièrement résistante du germe, peut être utilisée comme une arme biologique redoutable après un traitement thermique ou chimique approprié, autrement dit, après une modification génétique orientée⁽⁴⁰⁾.

La transmission peut s'effectuer par plusieurs formes. La forme cutanée, la plus fréquente et la moins grave, se transmet par un simple contact de la peau avec les bacilles ou les spores du charbon. La contamination indirecte de la poudre de spores dans les enveloppes et les colis ne peut, en principe, transmettre que la forme cutanée. En fait, une ventilation excessive peut disséminer la poudre et entraîner une forme pulmonaire. La forme pulmonaire peut résulter d'une dissémination de spores de charbon par un aérosol dans un espace clos : immeuble, gare, aéroport, métro, salle de spectacle. Les systèmes d'aération ou de climatisation sont particulièrement propices à la contamination d'un immeuble. Il n'est pas exclu que les terroristes aient aussi recours à une dissémination de spores dans un espace ouvert par épandage à partir d'un avion piloté ou téléguidé ou d'un hélicoptère. La forme digestive peut être transmise par contamination de l'eau, d'aliments ou de boissons.

Au contraire des bactéries, les virus ne peuvent être cultivés qu'au sein des cellules vivantes qu'ils parasitent et sont donc, à l'exception du virus de la variole, très difficiles à stocker, à manipuler ou à utiliser à des fins militaro-terroristes. Leur préparation est dangereuse et nécessite des installations lourdes et un personnel hautement qualifié. Leur conservation est délicate, il n'est pas envisageable de les transporter discrètement, puisqu'ils doivent être conservés dans la carboglace à 80°C et baignant dans l'azote liquide.

En fait, parmi les virus potentiellement utilisables par les terroristes, celui de la **variole** constitue l'option la plus indiquée. Le virus, facilement lyophilisable, conserve sa virulence pendant des années, pénètre à travers les muqueuses et entraîne une mortalité de 30% chez les personnes non vaccinées. La contagion interhumaine est très grande et la seule protection efficace réside dans la vaccination, qui a été abandonnée depuis plus de vingt ans, conformément aux recommandations de l'OMS. Ceci constitue en fait, un facteur aggravant, car le vaccin n'est plus produit et de ce fait n'existe même pas en stock, créant ainsi une vulnérabilité majeure pour les populations du monde entier⁽⁴¹⁾.

Les toxines, substances sécrétées par des germes, sont classées par la Convention d'interdiction des armes biologiques de 1972 comme des agents biologiques. En réalité, leur nature et leur mode d'action les rapprochent

davantage des agents chimiques. A l'instar de la **toxine botulique**, elles doivent également être prises au sérieux. Assez faciles à produire et à conserver, elles agissent directement sur les muqueuses digestives ou pulmonaires et peuvent donc être transmises par aérosol ou par introduction dans le réseau d'alimentation en eau potable (AEP) ou dans les produits alimentaires. Le caractère redoutable de la toxine botulique réside en fait dans son seuil de toxicité particulièrement bas : il suffit d'une gouttelette de quelques dizaines de nanogrammes, à peine visible au microscope, pour intoxiquer un homme.

Pour ce qui est **du terrorisme chimique**, il est encore plus destructeur car la prolifération chimique est en principe la plus aisée et la moins coûteuse. L'arme chimique, arme anti-personnel mettant en œuvre des agents toxiques chimiques, s'adapte à des vecteurs très divers. Ses techniques sont largement duales. Elle présente des caractéristiques voisines du bioterrorisme, même si les armes, elles mêmes, sont évidemment différentes. Les armes chimiques sont des substances d'origine synthétique qui peuvent être dispersées dans les airs ou dans l'eau pour tuer, blesser ou neutraliser leurs victimes. Elles peuvent être non létales, comme les gaz lacrymogènes, fumées gênantes et nauséabondes, utilisées généralement pour disperser les foules et maintenir l'ordre. Les gaz mortels dédiés à des usages militaires sont nombreux mais qui peuvent néanmoins se subdiviser en quatre familles principales:

- les agents suffocants comme la chlorine et le phosgène;
- les vésicants comme le gaz moutarde;
- les poisons du sang;
- les agents neurotoxiques comme le gaz sarin.

Il faut savoir aussi que ces armes de destruction massive ont besoin de vecteurs de lancement pour démultiplier leurs effets toxiques et élargir le plus possible la zone de contamination. Des obus tirés par l'artillerie ou largués par des avions sont susceptibles de porter des têtes chimiques et disperser les agents toxiques dans l'air et dans les eaux. Ces catégories d'armes chimiques, notamment les deux premières, ont été intensivement utilisées durant le premier conflit mondial, bien qu'à l'époque c'étaient déjà des armes répréhensibles que les officiers de la Grande Guerre qualifiaient, à juste titre, d'armes déloyales.

Néanmoins, au regard des effets massifs de destruction qu'elles ont générés sur l'homme (pas uniquement sur les combattants) et sur l'environnement, ces armes atroces et extrêmement cruelles ont été prohibées durant la deuxième guerre mondiale. Cela n'a pas pour autant dissuadé les laboratoires militaires des grandes puissances de développer, durant la guerre froide, des systèmes d'armes chimiques ultra perfectionnés en prévision d'un emploi militaire éventuel.

Les Etats, en tant qu'entités rationnelles, ont majoritairement renoncé volontairement à la fabrication et encore plus à l'emploi des armes chimiques durant les conflits. Malheureusement, les Etats ne sont plus les seuls acteurs des relations internationales, des entités chaotiques, dopées par des idéologies radicales, découvrent les capacités meurtrières et effroyables de ces armes et commencent à s'y intéresser sérieusement en vue d'un emploi terroriste. Circonstance aggravante, la fabrication de ces armes de destruction massive est à la portée de grands groupes terroristes transnationaux et se prête énormément à la clandestinité tant recherchée par les terroristes. Dans le domaine chimique ou même biologique, des activités clandestines peuvent aisément être camouflées derrière un usage licite, comme la fabrication de pesticides pour les armes chimiques ou la mise au point de vaccins pour les armes biologiques.

De plus, elle ne requiert que des notions universitaires de chimie ou de microbiologie et des machines comme celles qui sont employées dans l'industrie agroalimentaire ou pharmaceutique. La dispersion d'agents chimiques ou biologiques par aérosol ou par une puissante explosion au dessus d'une grande ville est un scénario effrayant. Ne disposant pas de capacités scientifiques et logistiques pour contaminer de larges espaces urbains, les terroristes favoriseraient un emploi moins massif à travers une dissémination locale, par le biais des conduits d'aération de grands ouvrages publics clos comme les tunnels routiers, les stations de métro, les aéroports, gares maritimes et terrestres, grandes surfaces, stades, etc.

Ainsi, les armes radiologiques, biologiques ou chimiques, bien qu'elles ont été auparavant fabriquées et même utilisées, pour certaines d'entre elles, par des Etats, deviennent aujourd'hui plus dangereuses, car elles sont désormais susceptibles d'être fabriquées et utilisées par des entités terroristes. En fait, les

militaires considéraient ces ADM comme des armes tactiques, autrement dit, ils ne chercheraient pas à créer avec l'arme biologique une anadémie, c'est-à-dire une contamination massive directe, sans rechercher l'épidémie, c'est-à-dire la contagion d'un individu à l'autre pour décimer indistinctement toute une population et qui, de surcroît, pourrait, par effet «boomerang», se retourner contre eux. Les nouveaux terroristes, qui sont des « tueurs de masse », rechercheraient au contraire l'épidémie dévastatrice à l'échelle d'un pays par :

- un potentiel pathogène naturellement élevé entraînant une forte morbidité;
- un pouvoir infectant élevé ne nécessitant qu'un petit nombre de cellules pour infecter chaque organisme cible;
- une capacité de pénétration rapide par le maximum de voies : respiration, cutanée ou muqueuse digestive;

Aujourd'hui, l'action des terroristes de masse est désormais guidée par le souci de provoquer des épidémies, voire des pandémies, contrairement aux militaires qui recherchaient plutôt l'anadémie : les terroristes, véritables tueurs de masse ne craignent évidemment pas que les agents biologiques se retournent contre eux. Il est vrai que l'utilisation des armes chimiques, biologiques ou même radiologiques pourrait comporter un danger certain pour l'utilisateur lui-même, au regard des fluctuations des conditions météorologiques et aussi du caractère aléatoire de ces armes. Les armes biologiques représentent une menace terrifiante certes mais équivoque tout de même, car elles ne permettent pas de prévoir des effets précis ni dans le temps ni dans l'espace et présentent des risques d'effets en retour pour leur utilisateur.

Ces considérations ont poussé certains analystes à minorer la probabilité d'attaque biologique ou chimique par les terroristes sous prétexte que cet emploi comporte un risque en retour. Cette analyse reste dangereuse car elle favorise la méprise et occulte la réalité de la structure mentale du terroriste, orientée exclusivement vers le sacrifice de soi pour faire triompher sa cause. Croire à la limite que le danger découlant d'une fausse manipulation d'une arme de destruction massive dissuaderait un terroriste djihadiste, trahit une méconnaissance totale du rapport à la mort qu'entretient ce dernier.

L'esprit « kamikaze » dénote justement un certain mépris vis-à-vis de la mort. A moins d'en être empêché par des stratégies de prévision, de prévention et d'action, savamment pensées, le terroriste djihadiste ne renoncerait jamais à recourir à des armes de destruction massives pour réaliser ses objectifs. La seule parade réside dans la prise de conscience de cette menace massive à venir et l'élaboration d'un plan d'action pour juguler en amont cette menace. **La radicalisation prévisible de la violence terroriste à l'échelle mondiale impose une transformation des stratégies de défense et de sécurité.**

Conclusion

Ainsi, le terrorisme en tant que phénomène mutant doit être approché en tant que tel et chercher systématiquement à assurer une veille stratégique afin d'assurer toujours, en matière de connaissance et de compréhension du phénomène, une longueur d'avance. Les armes de destruction massives, particulièrement les armes chimiques, au regard de leur accessibilité et l'emploi facile disposent de tous les qualités techniques et tactiques requises pour exercer un effet d'appel sur les Etats majors des terroristes. Le fort potentiel de létalité ajouté aux peurs qu'elles suscitent au sein de la population et les échos médiatiques qu'elles drainent, font de ces armes de destruction massive, l'axe d'intérêt principal des organisations terroristes à court et moyens termes.

Les indices révélateurs de l'intérêt de plus en plus accentué que les organisations terroristes attachent à la maîtrise de ces armes doivent réveiller les consciences sur l'impératif de concevoir et mettre en œuvre une stratégie mondiale sous le pilotage de l'ONU afin de prévenir toute collusion entre ces ADM et les entités terroristes et faire en sorte, par une action internationale concertée, d'interdire l'accès de ces terroristes à ces armes prohibés par le droit international. Cette stratégie internationale doit au demeurant trouver son prolongement au niveau des pays, notamment ceux particulièrement visés par la menace terroriste, sous forme d'actions et de mesures pour rendre hautement impossible le contrôle et la possibilité d'emploi de ces ADM contre la population.

Etant dans le collimateur de DAECH notamment, l'Algérie doit adapter et renforcer son dispositif de lutte anti-terroriste à travers l'introduction de mesures de veille et de surveillance et la réorientation de son système de

renseignement, le contrôle des frontières et d'autres mesures de prévention afin d'enrayer précocement toute tentative d'acquisition et d'emploi de ces armes destructrices contre la population algérienne. Dans ce registre, la lutte anti-terroriste doit s'inscrire dans une logique d'anticipation et de prévention, la seule logique à même de nous accorder des préavis suffisants pour réagir et contenir cette menace désormais imminente assez précocement afin de faire échouer tout projet terroriste d'emploi d'armes non conventionnels.

Références :

-
- ¹- Jean-François Dagusan, «Qu'est-ce que le terrorisme? Catégories et concepts», in Sécurité Globale, automne 2007, p.24.
 - ²- Audition de Paul Wolfowitz, Secrétaire adjoint à la Défense devant la Commission des forces armées de la chambre des représentants, le 18 juin 2003, cité par Sami MAKKI, La puissance militaire américaine entre modèle expéditionnaire et renouveau de la posture globale, in Cahier Stratégiques n° 36-37, p119.
 - ³- Centre des Hautes Etudes Militaires (CHEM), «La surprise stratégique», in Défense Nationale et sécurité collective, mars 2008, p. 42.
 - ⁴- Maréchal FOCH, Des principes de la guerre, Ed. ECONOMICA, Paris, 8ème édition, 2007, p. 201.
 - ⁵- Le caractère transnational du terrorisme est avéré, il serait donc contre-productif de parler isolément du cas algérien.
 - ⁶⁶- Thierry Vareilles, Encyclopédie du terrorisme international, éd. L'Harmattan, 2001, p.28.
 - ⁷- On se rappelle qu'après le séisme de Boumerdès en 2003, les islamistes, exploitant les peurs et la crédulité des gens, ont entretenu un discours interprétant, au mépris des lois tectoniques, le séisme comme un châtement divin à l'encontre d'une population mécréante.
 - ⁸- Bruce Hoffman, La mécanique terroriste, Ed. Calmann-Lévy, Paris, 1999, p. 244.
 - ⁹- Il s'agit surtout de la notion de «l'Istihlal» qui autorise un soi-disant Djihadiste à rendre licite par des décrets religieux (Fetwas) ce qui est textuellement illicite au regard de la doctrine religieuse.
 - ¹⁰- André Glucksmann, Dostoievski à Manhattan, Ed. Robert Laffont, Paris 2002, p. 28.
 - ¹¹- Ne pouvant donner un sens à la vie, les terroristes Kamikazes cherchent plutôt à donner un sens à la mort», voire à ce sujet, Gérard Chaliand, L'arme du terrorisme, Editions Louis Audibert, Paris, 2002, p. 137.
 - ¹²- Laurent BONELLI, Un ennemi « anonyme et sans visage » renseignement, exception et suspicion après le 11 septembre 2001, in Cultures et Conflits, n° 58, été 2005, p.119.

-
- ¹³ - Brigitte L. Nacos, Médias et terrorisme, éd. Nouveaux Horizons, Paris, 2005, p.10.
- ¹⁴ - L'un des auteurs des attentats d'Oklahoma City a déclaré aux enquêteurs qu'ils avaient besoin d'un certain nombre de cadavres pour faire passer leur message, «...We needed a body count to make our point», voir à ce sujet l'article du New York Times du 01.03.1997.
- ¹⁵ - Marc HECKER, «Du bon usage de la terreur», IFRI, in www.ifri.org, avril 2008, p. 8.
- ¹⁶ - Edward N. Luttwak, «Les impasses de la contre-insurrection», in *Politique étrangère*, 4-2006, pp. 849-861.
- ¹⁷ - Olivier LEPICK et Jean-François Dagusan, Le terrorisme non conventionnel, Ed. PUF, Paris, 2003, p.18.
- ¹⁸ - Roland JACQUARD, Les archives secrètes d'AL-QAIDA, Ed. Jean Picollec, 2002, p. 42.
- ¹⁹ - Voir à ce sujet *The Times* du 15 novembre 2001.
- ²⁰ - Déclaration rapportée par le quotidien Libération du 3-4 novembre 2001, p. 5.
- ²¹ - Jean-Pierre Meyer (Général de Division), «les risques potentiels sur le territoire national, face auxquels l'armée de terre pourrait être engagée: la menace terroriste internationale», Revue «Doctrine», n° 06, à consulter in www.cdef.terre.defence.gouv.fr, mars 2005, p. 11.
- ²² - Ibid. p.11.
- ²³ - En effet, le 16 décembre 2002, les forces de sécurité ont démantelé à La Courneuve (France) une cellule soupçonnée de préparer des attaques non conventionnelles à l'aide de produits chimiques.
- ²⁴ - Jacques MASSEY, Bioterrorisme: l'état d'alerte, Ed. L'Archipel, Montréal, 2003 p.33.
- ²⁵ - Une information de source judiciaire espagnole rapportée par le quotidien Liberté dans sa livraison du dimanche 21 août 2011, p. 2.
- ²⁶ - Voir l'interview accordée au quotidien l'Express du 12 avril 2004.
- ²⁷ - Thierry Vareilles, Encyclopédie du terrorisme international, éd. L'Harmattan, 2001, p.28.
- ²⁸ - George le Guelte, «Terrorisme nucléaire: risque majeur, fantasme ou épouvantail?», Ed. IRIS, P.62. .
- ²⁹ - Pierre Mellandri, «L'empire américain après le 11 septembre 2001 », in Hérodate, n° 109, 1^{er} semestre 2003, p.25.
- ³⁰ - Catherine Colona, «L'Europe dans la mondialisation», In: Défense nationale et sécurité collective, mars, 2007, P.9.
- ³¹ - Voir François Géré, A la recherche du chaînon manquant: terrorisme nucléaire et contrebande nucléaire, in Stratégique, n° 66-67, février-mars 1997, pp.161-167.
- ³² - Marc CARSON, «Can terrorists build Nuclear weapons?», Etude commanditée par le Nuclear Control Institute, disponible sur le site www.nci.org
- ³³ - il faut signaler que le TNP de 1968, par une approche discriminatoire, reconnaît aux cinq membres permanents le statut de PDAN et en interdit aux autres l'accès. Cela n'a pas

empêché une prolifération horizontale qui a permis à au moins quatre autres pays d'intégrer «par effraction» le club nucléaire.

³⁴ - Jacques BAUD, *Le renseignement et la lutte contre le terrorisme : stratégies et perspectives internationales*, Ed. LAVAUZELLE, Paris, 2005, p. 74. (413P.)

³⁵ -Au début de novembre 1995, le chef de la guérilla tchéchène annonçait à la télévision russe que quatre valises contenant du césium 137, probablement dérobé dans des hôpitaux avaient été cachées à Moscou.

³⁶ - Charle-Philippe DAVID, *Repenser la sécurité*, Ed. Fides, 2002, p. 95.

³⁷ - Engin Explosif Improvisé (EEI) désigne chez les spécialistes un dispositif explosif de circonstance, mis en place ou réalisé de façon improvisée, qui contient des produits chimiques destructeurs, mortels, nuisibles, pyrotechniques ou incendiaires.

³⁸ - La grande peste de 1347-1349 qui décima la population européenne avait pour origine les cadavres infectés que les Mongols catapultaient derrière les murs des forteresses pour propager le virus de la peste. Voir à ce sujet, Charles-Philippe DAVID, *Repenser la sécurité*, Ed. Fides, 2002, p. 91.

³⁹ -Se référer à ce sujet à la résolution 1540 adoptée par le Conseil de Sécurité en date du 28 avril 2004 qui recommande aux Etats signataires de «s'abstenir d'apporter un appui, quel qu'en soit la forme, à des acteurs non étatiques qui tenteraient de mettre au point, de se procurer, de fabriquer, de posséder, de transporter, de transférer ou d'utiliser des armes nucléaires, chimiques ou biologiques ou leur vecteurs».

⁴⁰ -Dominique LEGLU, *La menace bioterrorisme, la guerre à venir*, Ed. Robert Laffont, 2002, p. 53.

⁴¹ - La réactivation de la chaîne de production d'un vaccin à une échelle industrielle exige des délais considérables incompatibles avec la situation d'urgence que suppose la prise en charge d'une masse de victimes générée par une attaque bioterroriste.